

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL de Marcey-les-Grèves

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 15
Nombre de suffrages : 15

<u>Date de convocation</u> 04/12/2020
--

<u>Date d'affichage</u> 04/12/2020

L'an deux mille vingt, le huit décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme ROUSSEL Elise.

Etaient présents :

M. BAILLARD Christian, Mme CHIVET Emmanuelle, Mme DESVOYS Emilie, M. GAILLARD Christian, Mme GIROT Magali, M. HAILLOT Gérald, Mme HELARY Fabienne, Mme LAGOUTTE Sandra, M. LENOBLE Joël, Mme LESOUEF Magali, M. MORIN Joël, M. PELLE David, Mme POIRIER Isabelle, M. RIVEY Laurent, Mme ROUSSEL Elise

Procurat(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le :

et publication du :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : *Mme HELARY F.*

Objet : Révision du loyer 4 rue des Ecoles

Mme le maire indique qu'il convient de se prononcer sur la révision du loyer du T4 du groupe scolaire suivant l'indice de référence des loyers de l'INSEE du 3ème trimestre dont le taux est de 0.46%.

Son montant actuel mensuel est de 462.56 € et le montant de la provision pour chauffage de 55 €. Après application du taux de référence, le loyer sera de 464.69 € au 1er janvier 2021.

Après délibération le conseil municipal décide de fixer le montant du loyer à 464.69€ à compter du 01/01/2021.

La provision pour charges liées au chauffage fera l'objet d'une estimation courant mars afin de ne pas réclamer plus que nécessaire au locataire.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire :

Elise ROUSSEL

